

Herbert Black rachète TMR de Laval



PHOTO FOURNIE PAR TOTAL MÉTAL RÉCUPÉRATION

Le rachat de Total Métal Récupération par Compagnie américaine de fer et métaux a eu lieu discrètement à la fin de 2019.

La saga des deux mégabroyeurs qui se font concurrence côte à côte à Laval depuis 2016 tire à sa fin. Compagnie américaine de fer et métaux (AIM) du magnat de la ferraille Herbert Black rachète son voisin Total Métal Récupération (TMR).

Publié le 07 janvier 2020 à 9h00



ANDRÉ DUBUC
LA PRESSE

Au téléphone, M. Black dit qu'il ne peut pas dévoiler grand-chose à propos de la transaction en raison d'un engagement de confidentialité qu'il a contracté. Il assure payer un prix équivalant à la valeur des éléments actifs de la société, en gros la valeur des terrains.

Le rachat a eu lieu discrètement à la fin de 2019. Le Bureau de la concurrence en a fait mention dans un communiqué passé inaperçu le 18 décembre dernier. Le Bureau enquê sur la transaction. *Le Journal de Montréal* a rapporté la nouvelle lundi.

La Presse a déjà fait état à trois reprises de la lutte entre TMR, fondée par Jean-Guy Hamelin, et AIM, du milliardaire Herbert Black. Deux vieux rivaux qui se disputent le marché de la ferraille depuis 40 ans.

Un nouveau broyeur

Le dernier chapitre entre les deux concurrents s'est ouvert en 2016, après quelques années de trêve. M. Hamelin a alors ouvert un nouveau broyeur de métal, d'une capacité de 600 000 tonnes, juste à côté de celui de M. Black sur la montée Masson, dans l'est de Laval.

M. Hamelin avait réussi à convaincre 24 investisseurs de financer son usine, dont Jacques Lamarre, ancien PDG de SNC-Lavalin, Gérard Geoffrion, ex-président du torréfacteur de café Van Houtte, Marc De Serres, des magasins du même nom, Guy Laliberté, Pierre Sylvestre, d'EBI, Daniel Gauthier, à la tête du Massif de Charlevoix, et Eric R. La Flèche, président et chef de la direction de Metro.

La Banque Nationale a accordé un prêt d'au moins 30 millions, et TMR a obtenu une subvention du Fonds vert de 620 000 \$ pour l'achat de deux grues électriques servant à alimenter le broyeur.

En avril 2019, le gouvernement québécois a prêté 5 millions à TMR dans le cadre du programme Essor, en dépit du fait que le programme fixe comme condition que les projets d'investissement qui reçoivent l'aide gouvernementale ne doivent pas avoir d'incidence négative sur les entreprises existantes. Les concurrents de TMR, comme M. Black, affirmaient que TMR nuisait à leurs affaires.

L'ouverture du nouveau broyeur a en effet provoqué une surcapacité qui a fait augmenter le prix des carcasses automobiles. Les exploitants de broyeurs en ont souffert. Au *Journal de Montréal*, M. Black a dit avoir perdu environ 80 millions en trois ans. À *La Presse*, en octobre 2018, Jacques Lamarre reconnaissait que TMR perdait de l'argent. Il a été impossible de parler à quelqu'un de TMR hier.